

Avis public

DÉPÔT DU CALENDRIER DES RÉUNIONS DU CONSEIL 2025

AVIS PUBLIC est donné conformément aux dispositions de l'article 148.0.1 du *Code municipal du Québec* :

- Le conseil municipal a adopté à sa séance du 12 novembre 2024, **le calendrier 2025 de ses réunions ordinaires**;
- Les séances ordinaires se tiendront le deuxième mardi du mois (à l'exception de celle d'août) et débuteront à 19h00 selon les dates ci-dessous :

- 14 JANVIER 2025
- 11 FÉVRIER 2025
- 11 MARS 2025
- 08 AVRIL 2025
- 13 MAI 2025
- 10 JUIN 2025
- 08 JUILLET 2025
- **19 AOÛT 2025 (TROISIÈME MARDI D'AOÛT)**
- 09 SEPTEMBRE 2025
- 14 OCTOBRE 2025
- 11 NOVEMBRE 2025
- 09 DÉCEMBRE 2025

DONNÉ à Tadoussac ce 12^{ième} jour du mois de novembre 2024.

Chantale Otis
Directrice générale et greffière-
trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Chantale Otis, directrice générale et greffière-trésorière, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-dessus en affichant deux copies aux endroits désignés par le conseil municipal entre 13h00 et 16h00, le 13^{ÈME} jour de novembre 2024

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 13^e jour du mois de novembre 2024.

Chantale Otis
Directrice générale et greffière-
trésorière

